



POLITIQUE DES AÎNÉS 2015
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

Table des matières

1. Mot du maire.....	3
2. Mot de l' élu municipal responsable des dossiers aînés	4
3. Membres du comité et conseillers municipaux	5
Membres du comité :.....	5
Conseil municipal :.....	5
4. Mise en contexte	6
<i>La municipalité</i>	6
<i>La démarche MADA</i>	6
5. Portrait des aînés de Pontiac.....	6
6. Définition d'un aîné	7
7. Ce qui existe déjà à Pontiac.....	7
8. Valeurs.....	8
9. Axes d'intervention	8
10. Conclusion	9

1. Mot du maire



Il me fait plaisir de vous présenter notre politique Municipalité amie des aînés (MADA) et le plan d'action qui en découle. Il s'agit du fruit d'une longue réflexion ayant permis aux citoyens et aux organismes de la région de s'exprimer sur les principaux défis qui concernent les aînés de notre communauté.

À la suite des consultations faites dans le cadre de cette démarche, il apparaît clairement que nous devons en faire plus pour adapter nos pratiques à la réalité d'une population vieillissante... mais toujours active.

Si l'on en juge par la participation de la population, des élus et de l'administration municipale, il est permis de croire que nous sommes prêts à relever les défis qui nous attendent.

Je remercie les membres du comité local MADA et la Table autonome des aînés des Collines qui ont investi beaucoup de temps et d'énergie dans ce projet. Le travail accompli est impressionnant. Je tiens à vous assurer que le conseil municipal fera tout en son possible pour mettre en œuvre le plan d'action de cette politique. Dès le prochain budget, nous devrions être en mesure d'allouer les fonds nécessaires pour mettre en marche certains projets proposés.

Beaucoup de travail nous attend. Mais je suis certain qu'ensemble, nous réussissons.

Roger Larose
Maire de la municipalité de Pontiac

2. Mot de l'élu municipal responsable des dossiers aînés



En janvier 2014, la municipalité de Pontiac s'est jointe aux autres municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais dans une démarche ayant pour but d'obtenir une accréditation : Municipalité amie des aînés (MADA).

L'objectif étant d'encourager et de favoriser la participation active des aînés au sein de notre communauté. De rendre concret, une vision d'une société accueillante pour tous les âges par l'élaboration d'une politique municipale et d'un plan d'action en faveur des personnes âgées de Pontiac.

Pour se réaliser, le projet visait entre autres, de mettre un frein à l'âgisme, une adaptation des politiques, des services et des structures de façon globale et intégrée. Pour les aider à vieillir, dans leur milieu naturel de vie, au quotidien, en s'appuyant sur la concertation et la mobilisation dynamique de toute la communauté.

Les aînés sont les témoins et les gardiens de notre histoire et de notre patrimoine social et culturel. Ils sont des personnes ayant un vécu et de l'expérience qu'ils souhaitent partager avec les autres générations.

Ils méritent l'entraide, le respect, le soutien et la reconnaissance de leur communauté, simplement pour ce qu'ils nous ont bâtis et légués.

Un sage a dit un jour : "Une personne est assise à l'ombre aujourd'hui, parce qu'un autre a planté un arbre, il y a longtemps." (W. Buffet 2007)

Bâtissons dès maintenant, avec ce guide de réflexions et de références, un milieu de vie meilleur pour nos aînés d'aujourd'hui et de demain. Afin qu'ils puissent vivre heureux, activement et en santé leur vieillesse, le plus longtemps possible, chez eux, avec nous.

Mille mercis, à tous ceux et celles qui ont participé de près et de loin, ce incluant nos employés municipaux et le personnel de la Table autonome des aînés des Collines, à rendre possible cette belle réalisation.

Au nom des membres du conseil qui ont initié ce projet et des membres du comité local qui ont mené à terme leur mandat, il me fait un immense plaisir de vous présenter la politique municipale des aînés de Pontiac et son plan d'action.

Bonne lecture,

R. Denis Dubé

« Un aîné de demain qui profite aujourd'hui de l'ombre
et qui souhaite planter des arbres pour autrui. »
Conseiller municipal du district électoral # 2 (secteur Quyon)

3. Membres du comité et conseillers municipaux



Membres du comité :

Bruno Alary, citoyen de Pontiac
Pierrette Alary, citoyenne de Pontiac
Émile Côté, citoyen de Pontiac
Marie-Pierre Drolet, directrice de la Table autonome des aînés des Collines
R. Denis Dubé, conseiller municipal responsable des dossiers aînés
Guy Faubert, citoyen de Pontiac
Carl Hager, citoyen de Pontiac
Benedikt Kuhn, directeur général par intérim à la municipalité de Pontiac
Diane Lacasse, citoyenne de Pontiac

Marc Laframboise, citoyen de Pontiac
Michel Laporte, organisateur communautaire au CSSS Pontiac
Denise Lavigne, citoyenne de Pontiac
Agnès Perrier, citoyenne de Pontiac
Marie-Danielle Pied, citoyenne de Pontiac
Pierre Sauvageau, citoyen de Pontiac
Thomas Soulière, Pontiac 2020
Robert Wagner, citoyen de Pontiac
Josée Poirier Defoy, regroupement des cuisines collectives de Gatineau
James Eggleton, citoyen de Pontiac

Bénévoles apparaissant également sur la photo : Georgette Ross et Kathy Dartois.

Conseil municipal :

Roger Larose, Maire
Nancy Draper Maxsom, Conseillère, quartier 1
R. Denis Dubé, Conseiller, quartier 2
Tom Howard, Conseiller, quartier 3
Inès Pontiroli, Conseillère, quartier 4
Brian Middlemiss, Conseiller, quartier 5
Dr Jean Amyotte, Conseiller, quartier 6

4. Mise en contexte

La municipalité

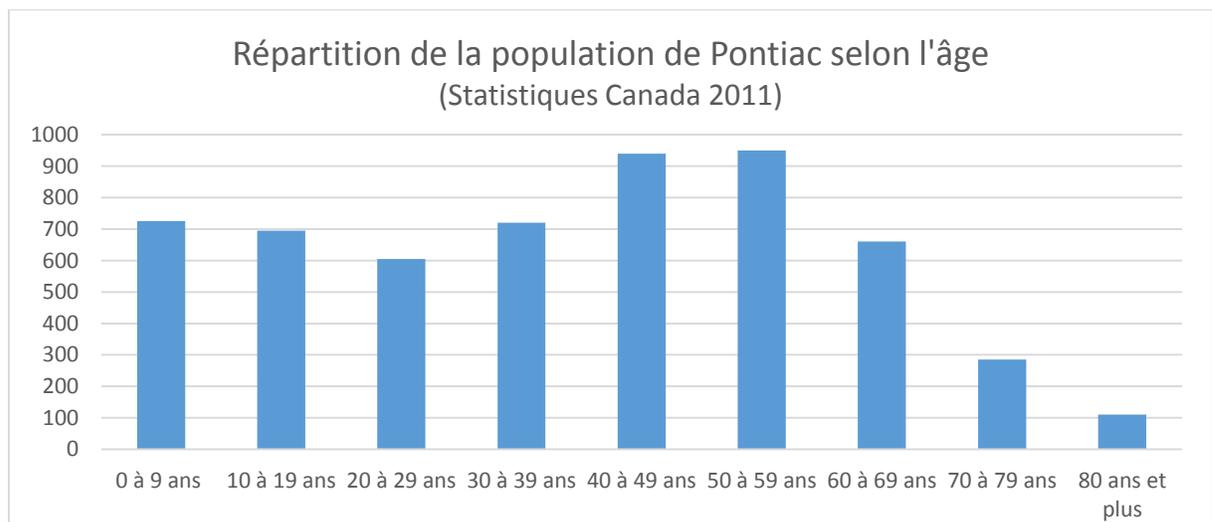
Pontiac est une municipalité rurale, d'une superficie de 448 km carrés, située dans la MRC des Collines-de-l'Outaouais, bordé par la Rivière des Outaouais au sud et du parc de la Gatineau au nord. Il s'agit d'une municipalité bilingue, puisque 53% de la population est francophone, alors que 46% de la population est anglophone. Pontiac est une municipalité très étendue, d'est en ouest, et regroupe les anciennes localités d'Onslow-Sud, Onslow-Nord, Quyon et Eardley, qui ont été fusionnées en 1975.

Selon Statistiques Canada, la population totale de Pontiac était de 5681 habitants en 2011, et de **5 946 habitants** au 1^{er} janvier 2015 selon le bureau de la statistique du Québec.

La démarche MADA

La démarche Municipalité amie des aînés est une initiative du Ministère de la Famille et des aînés et vise à adapter les services municipaux afin de mieux répondre aux réalités des aînés. La municipalité de Pontiac, avec l'aide de la Table autonome des aînés des Collines, a entamé la démarche en janvier 2014, en formant un comité de pilotage. Celui-ci a travaillé à l'élaboration d'une politique municipale pour les aînés, ainsi qu'au plan d'action qui s'y rattache. Un comité de suivi sera formé afin de mettre en place les initiatives prévues au plan d'action.

5. Portrait des aînés de Pontiac



Un questionnaire à la population a été envoyé dans toutes les boîtes postales à l'automne 2014 (205 répondants) et une consultation publique a eu lieu en février 2015 (71 participants). Ces deux démarches de consultation ont permis de recueillir les impressions

des aînés de Pontiac, quant aux services à adapter ou à mettre en place pour l'amélioration de leur qualité de vie. Les constats suivants ont été relevés :

- Les répondants sont heureux de vivre à Pontiac, s'y sentent en sécurité et y apprécient les attraits naturels et la tranquillité.
- Le manque de services est l'un des points faibles de la municipalité.
- La majorité des répondants sont actifs socialement. Plusieurs groupes sociaux sont assez bien connus, mais pourraient être plus fréquentés. Certains services sont méconnus et pourraient être mieux diffusés.
- La majorité des répondants sont autonomes et assez mobiles.
- 65% des répondants ont affirmé vouloir demeurer à Pontiac, même si leur autonomie était réduite. Ces personnes souhaiteraient surtout demeurer chez elles avec plus d'aide, ou déménager dans un plus petit logement ou dans une résidence pour aînés.
- Les personnes qui souhaitent demeurer chez elles auraient surtout besoin d'aide à l'entretien extérieur et l'entretien ménager.

6. Définition d'un aîné

Les aînés sont les témoins et les gardiens de notre histoire et de notre patrimoine culturel. Ils sont des personnes ayant un vécu et de l'expérience qu'ils souhaitent partager avec les autres générations. Ils sont fiers et inspirent le respect et la reconnaissance de leur communauté. Leurs besoins, leurs intérêts et leurs aspirations diffèrent selon leur degré d'autonomie, de mobilité, de revenus et de soutien familial.

7. Ce qui existe déjà à Pontiac

La municipalité de Pontiac met déjà en œuvre des actions visant à améliorer la qualité de vie des aînés de sa communauté. Ces actions prennent les formes suivantes :

- Soutien aux organismes qui offrent des activités destinées aux aînés ou qui luttent contre l'exclusion sociale et la pauvreté (contribution financière, prêt de locaux, publicité, etc.).
- Étude sur les besoins et l'avenir du Centre communautaire de Quyon afin qu'il réponde, notamment, aux besoins des aînés.
- Élaboration de politiques sociales visant notamment les aînés :
 - Plan d'action local pour la solidarité et l'inclusion sociale (PALSIS)
 - MADA
 - Politique familiale

8. Valeurs

La politique des aînés de Pontiac s'appuie sur les valeurs suivantes :

- **L'écoute** : pour être réceptif aux besoins en constante évolution des aînés et ainsi contribuer à la réalisation de leurs aspirations.
- **Le respect de la personne** : pour que chaque aîné soit traité avec considération et qu'il soit reconnu comme une personne à part entière, dans le respect du rythme de chacun.
- **L'engagement** : pour que les actions soient cohérentes avec le discours.
- **Le développement durable** : pour construire une communauté dont l'équilibre tient compte de la préservation et de la mise en valeur de l'environnement, de même que de la consolidation du tissu social, entre autres, par la valorisation de la famille et d'un sain développement économique.

9. Axes d'intervention

Les axes d'intervention et les objectifs sur lesquels la municipalité interviendra sont les suivants :

- **Communications** : Permettre aux aînés de Pontiac de mieux connaître les services municipaux, communautaires et institutionnels.
- **Habitation** : Offrir une variété de logements plus adaptés à l'évolution des besoins des aînés à Pontiac. Favoriser le maintien à domicile des aînés de Pontiac.
- **Santé** : Faciliter l'accès aux services de santé pour les aînés de Pontiac.
- **Participation sociale et communautaire** : Doter la municipalité d'une structure efficace en matière de loisirs et de vie communautaire. Favoriser le sentiment de fierté et d'appartenance à la municipalité.
- **Transport** : Améliorer la mobilité des aînés de Pontiac, autant à l'intérieur de la municipalité, qu'avec le centre urbain.
- **Infrastructures** : Doter la municipalité d'infrastructures fonctionnelles et agréables pour les aînés.
- **Sécurité et isolement** : Permettre aux aînés isolés ou en situation de vulnérabilité d'être mieux identifiés et soutenus.

10. Conclusion

Le travail qui s'achève avec la rédaction de cette politique marque le début d'une autre étape, celle de la mise en œuvre d'actions concrètes pour les aînés de la municipalité. Le plan d'action, d'une durée de 3 ans, nécessitera beaucoup de travail et d'implication de la part de la communauté, des élus et du personnel municipal. Nous sommes confiants que ces actions auront un impact significatif sur la qualité de vie de tous les citoyens de Pontiac.



En partenariat avec :

